



LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE VOTRE VILLAGE
AUTOMNE 2021

Les jours de **LANS**

ENFANCE ET JEUNESSE
**LA COMMUNE, ACTEUR
INCONTOURNABLE
DE L'ÉDUCATION
AUX CÔTÉS DE L'ÉTAT**

P. 04

CULTURE
**LE CAIRN REDÉMARRE
SUR LES CHAPEAUX
DE ROUES !**

P. 05

SOLIDARITÉ
ACTION SOCIALE
**BILAN DE L'ANALYSE
DES BESOINS SOCIAUX**

P. 06



LANS-EN-VERCORS

SOMMAIRE

—
P. 03
LANES EN IMAGES

—
P. 04
ENFANCE ET JEUNESSE

—
P. 05
CULTURE

—
P. 06
SOLIDARITÉ - ACTION SOCIALE

—
P. 07
ENVIRONNEMENT

—
P. 08
CIVISME

—
P. 09
DIVERS

—
P. 10
BANQUET DES AÎNÉS

—
P. 11
TRIBUNE POLITIQUE
ET INFOS PRATIQUES



SUIVEZ-NOUS SUR
MAIRIE-LANSENVERCORS.FR



TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
Trestel CÔTE DE GRANIT ROSE



© Jérôme Namy

ÉDITO

C'est dans un contexte tout particulier que la fin de l'année scolaire s'est déroulée, permettant néanmoins aux enfants de réaliser des projets qui leur tenaient à cœur et en particulier « La Résistance à vélo ». Si les étapes en gîte de nuit ont été supprimées, les CM1-CM2 ont pu se rendre à vélo sur les différents sites emblématiques de la Résistance, de Bois Barbu à la Chapelle-en-Vercors. Quel enrichissement pour eux, quelle participation importante au devoir de mémoire !

Nos enfants ont lancé la saison estivale : un été salvateur qui a permis à bon nombre d'entre nous de reprendre un semblant de vie sociale. Il convient de remercier l'ensemble des organisateurs d'événements qui ont pu, au travers des différents dispositifs, maintenir leurs manifestations qui ont été, comme chaque année, un succès.

En cette rentrée, l'école maternelle ouvre une nouvelle classe. Si le nombre des naissances diminuait régulièrement, nous observons cette année un rebond, que l'inspection académique accompagne en autorisant une ouverture de classe. S'il est de coutume de rendre publiques les fermetures par voie de presse, les

ouvertures sont passées sous silence, mais elles soulignent souvent le travail conjoint des équipes municipales et des parents d'élèves.

La saison d'été tout juste terminée, nous abordons sereinement la nouvelle saison hivernale. Nous l'espérons moins contrainte afin de nous permettre de revivre notre convivialité à travers la culture, le sport et tout ce qui peut améliorer et renforcer notre vivre ensemble.

VERS LA FIN D'UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Michaël Kraemer
Maire de Lans-en-Vercors



1. Une étape du parcours «Résistance à vélo» : les élèves devant la nécropole de Saint-Nizier-du-Moucherotte où les maquisards ont combattu les Allemands le 13 juin 1944. On peut y voir les tombes de Jean Prévost et d'Eugène Chavant.
2. Commémoration de l'appel du 18 juin en présence de Louis Pistien, Michel Moulin, les enfants du projet «Résistance à vélo», et de la chorale du Club des Ramées.
3. Le spectacle de reprise de la saison culturelle au Cairn, "L'homme qui plantait des arbres", a accueilli 4 classes de la cité scolaire et une représentation tout public.



RÉSISTANCE À VÉLO POUR LES CM1-CM2

Chaque année, les enfants de l'école élémentaire Léa Blain réalisent un projet ; ce printemps, ils ont participé à « Résistance à vélo ». Au programme, du vélo bien sûr, mais aussi les visites des hauts lieux de la Résistance du Vercors : le Mémorial de la Résistance à Saint-Nizier-du-Moucherotte, Valchevrière, Herbouilly et enfin La Chapelle-en-Vercors. Le tout accompagné de rencontres et de lectures afin de donner du sens à ces escapades sportives, historiques et culturelles. ■

REMISE DES DICTIONNAIRES

Pour les CM2, la fin de l'année scolaire est marquée par le très attendu rite de passage qui sanctionne la fin du premier cycle de leur scolarité : la remise des dictionnaires.

Afin de les féliciter, le maire a remis à chacun un dictionnaire et une édition illustrée des Fables de La Fontaine, et le Sou des écoles un bon d'achat de 15€ utilisable à la librairie « Au Temps Retrouvé » à Villard-de-Lans.

La cérémonie s'est déroulée au Cairn et un goûter a clôturé ce moment. ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

LA COMMUNE, ACTEUR INCONTOURNABLE DE L'ÉDUCATION AUX CÔTÉS DE L'ÉTAT

6300€ par an, c'est ce que coûte chaque année un écolier en France.

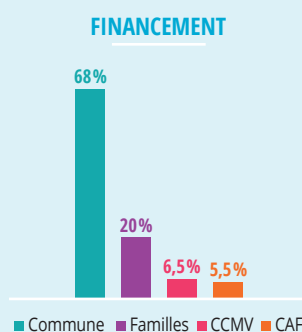
Les collectivités territoriales contribuent pour 1510€ en moyenne, dont les 3/4 pour le fonctionnement (personnel, énergie, fournitures, projets pédagogiques...). Les choix municipaux pour l'enseignement et les activités périscolaires, notamment les projets pédagogiques, influencent fortement ces coûts. Les frais de personnel (agents d'entretien, ATSEM, encadrement des activités culturelles et sportives) représentent en moyenne 67% des dépenses en primaire, 82% en maternelle et 80% pour le périscolaire.

À Lans-en-Vercors, en 2019, le coût de l'éducation (scolaire et périscolaire) hors investissement, a été de 920 000€ dont 623 400€ à la charge de la commune. Les activités périscolaires ont également été financées par la CAF et la participation des familles. Les tarifs sont décidés par la collectivité, qui arbitre entre contribuables et usagers.

2270€ pris en charge par la commune pour l'éducation d'un écolier lantier, c'est 50% de plus que la moyenne nationale, et le reflet des choix de la collectivité. ■

COÛTS DE L'ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT ET PÉRISCOLAIRE À LANS EN 2019

Dépenses	354 400€
Alimentation	115 000€
Fournitures, entretien, maintenance	46 000€
Nettoyage	16 000€
Energie	91 000€
Coopérative scolaire	30 000€
Sorties Passerelle	10 000€
Sorties cycle piscine	9 400€
Sorties cycle ski	37 000€
Rémunération du personnel (brut + charges)	566 000€
Total dépenses de fonctionnement	920 400€



Pour 100 € dépensés, la commune couvre 68 €, les familles 20 €, la CCMV 6,50 € et la CAF 5,50 €.

Source : Mairie de Lans-en-Vercors - exercice 2019

« PLACE AUX JEUNES » A REPRIS DU SERVICE !

C'est avec envie et détermination que les 7 jeunes qui ont ouvert le Conseil Municipal Jeunes 2021 (CMJ) souhaitent améliorer la vie de la commune avec leur vue d'enfants, faire remonter leurs idées, être actifs, et comprendre la citoyenneté.

Ils ont trouvé le nom de la journée de ramassage des déchets « Éco-Village » et voudraient élargir le concours des maisons fleuries. Ils ont également des idées plein la tête pour l'aménagement du site de l'Écluse et favoriser le mieux vivre ensemble au bowl. Invités régulièrement à participer aux commémorations, ils souhaitent partir 3 jours à Paris pour visiter des lieux de citoyenneté et rencontrer des personnalités politiques.

Dès le mois de septembre, le CMJ se réunira le 2^e samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30 en salle St-Donat. Le nombre de places n'est pas limité et l'inscription se fait sans engagement.

Alors, comme disent les jeunes : « Soyez curieux, venez voir, il y a même un goûter ! ». ■

ON A AIMÉ... À LA MÉDIATHÈQUE



Grenoble Street Art Fest 1, 2 & 3, par Spacejunk Art Centers.

Si vous avez manqué en juin dernier le Grenoble Street Art Fest, voici un superbe livre qui compile la très grande majorité des œuvres réalisées dans la métropole grenobloise durant les trois premières éditions. 256 pages d'images de toute beauté, de courtes biographies des artistes et de textes de référence. Ouvrage en français et anglais.



Le château des animaux, une BD de Xavier Dorison et Felix Delep, éd. Casterman, 2019.

Au château des animaux, la vie pourrait être simple mais Silvio, un énorme taureau, fait régner la terreur. Pour lutter contre cette dictature, les animaux s'unissent et forment une résistance pacifique. Xavier Dorison rend un très bel hommage au récit de George Orwell en revisitant « La ferme des animaux ». Une fable politique qui nous invite à réfléchir sur l'évolution de nos sociétés actuelles.



Forêt des frères, un album de Yukiko Noritake, éd. Actes Sud, 2020.

Deux frères : un sur chaque page du livre, chacun hérite de la moitié d'une forêt. Le premier s'installe, construit une cabane. Le second a des projets et construit une immense villa. Les deux forêts évoluent. L'une comme au début, vivante et sauvage, l'autre se transforme pour devenir une ville. Rien de moralisateur dans cet album sur l'écologie, l'auteur prend le parti de suggérer et de faire confiance au petit lecteur. Avec des textes comme des Haïkus, c'est beau ! ■

LE CAIRN REDÉMARRE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !



Les deux dernières saisons culturelles ont été marquées par la crise sanitaire qui a privé public et artistes de rencontres, d'échanges et de partage. La saison 2021-2022 sera encore plus riche que d'habitude, par le jeu des reports et des engagements antérieurs, puisque ce sont trois spectacles supplémentaires qui seront proposés.

Les résidences artistiques sont au cœur de la philosophie du Cairn et trois créations accompagnées ces dernières années seront présentées au public. Mais surtout, deux projets d'envergure poseront leurs valises au Cairn : la compagnie Ophélia Théâtre et le Grupo Pé No Chão de Recife au Brésil viendront finaliser le spectacle « Roda Favela », et les Ogres de Barback élargiront leur grande famille pour leur première tournée à cinq ! Théâtre, musique, cirque, chanson, danse, comédie musicale et spectacles inclassables vous attendent.

♦ **Ne manquez pas la présentation de saison, vendredi 10 septembre à 19h.** ■

LES THÉÂTRALES DU VERCORS : 6^E ÉDITION !

Le rendez-vous théâtral de la rentrée se déroulera du 24 au 26 septembre 2021. Le festival aura à cœur de poursuivre ses actions pour présenter des œuvres originales ou classiques, des équipes artistiques fougueuses et pleines d'envies, des rencontres riches et joyeuses.

À Lans-en-Vercors, Méaudre et Villard-de-Lans ; au Cairn, à la médiathèque, sur les places de village, dans les restaurants, chaque lieu battra la mesure, en mots et en musique. En plus des spectacles, des temps de rencontre seront organisés pour échanger avec les auteurs ou les comédiens présents durant le festival, et ce dès le plus jeune âge car le théâtre, c'est l'affaire de tous. Cet événement phare de la rentrée culturelle est l'œuvre d'une co-construction entre la compagnie La Bande à Mandrin, l'office de tourisme intercommunal et le Cairn, qui chaque année révèle que la force du collectif permet de développer des projets d'envergure. ■



CCAS, NOUVEAUX ÉLUS EN PLACE

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale a été renouvelé en juillet 2020. Il est présidé de droit par le maire, Michaël Kraemer, et composé de membres élus : Myriam Boullet-Giraud (vice-présidente), Véronique Riondet, Patrice Belle, Valérie Simorre, et de membres de la société civile qui œuvrent dans des actions de prévention et de développement social : Sylvie Halleguen, Michèle Rochas, Aurélie Achard-Lombard et Jean-Paul Reboul. ■

LE CARRÉ DE VIE CHANGE DE PLACE

Créé en 2018 sur une parcelle mise à disposition par la mairie, le jardin de l'Écluse fait partie du programme de réhabilitation à l'effort porté par le Pôle « Santé en Vercors ». Ouvert à tous, axé sur le maintien d'une activité physique, c'est aussi un lieu d'échange et de partage. Potager et mandala fleuri ont pris place à côté du rucher. Le site de l'Écluse va être réaménagé et le jardin va s'installer sur un terrain mis à disposition par le Parc naturel régional du Vercors. ■

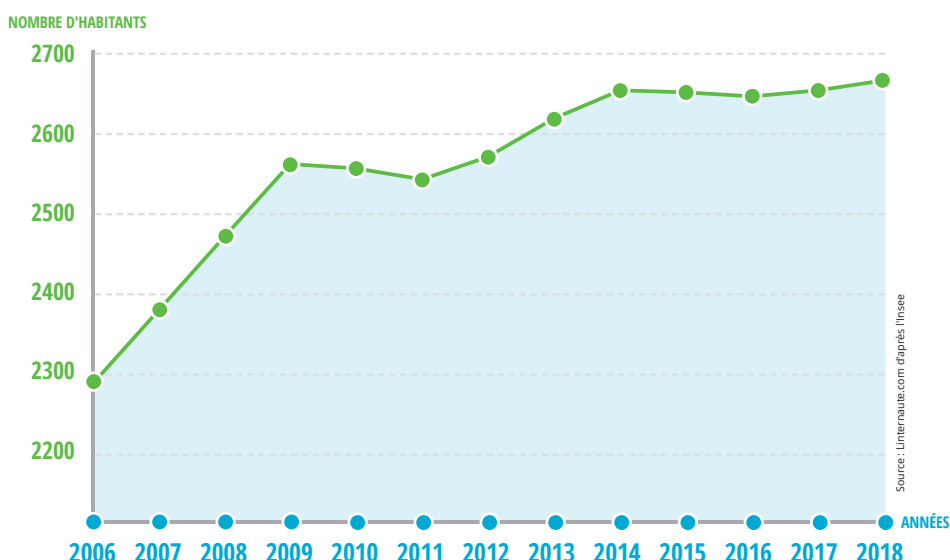


© Mairie de Lans-en-Vercors

BILAN DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

L'ABS, une obligation qui incombe au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a été réalisée par un étudiant stagiaire en Master 1 de Sciences Politiques Grenoble en avril et mai 2021. L'objectif était de réaliser un diagnostic sociodémographique de la commune, en lien avec les partenaires présents sur le territoire (population, élus, agents municipaux, associations...). Les données recueillies, analysées et croisées, ont fait ressortir les forces et faiblesses de la commune. L'étude a révélé l'augmentation constante de la population et la vigilance à apporter sur l'adaptation aux nouveaux besoins (structures liées à la jeunesse, cohésion sociale...). Plusieurs thématiques s'avèrent transversales et de nombreux enjeux y sont associés : accroissement de la population et adaptation des aménagements, emploi et attractivité du territoire... L'étude servira de base de réflexion pour concrétiser et réaliser les projets à mener. Le rapport de l'ABS est consultable sur le site internet de la commune dans la rubrique « Actions Sociales ». ■

ÉVOLUTION DE LA POPULATION À LANS-EN-VERCORS



NOUVEAUTÉ : UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) SUR LE PLATEAU

Le LAEP « L'Arbre En Papier » a vu le jour le 3 octobre 2020. Porté par l'Agopop et soutenu par les institutions du territoire, ce lieu est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte responsable et également aux futurs parents.

C'est un endroit pour se rencontrer, partager son expérience parentale, être écouté, jouer avec son enfant ou tout simplement faire une pause. C'est aussi un espace permettant l'éveil et la socialisation des enfants.

L'Arbre En Papier dispose de deux lieux d'accueil : tous les mardis de 9h30 à 12h à l'Agopop et les samedis des semaines paires de 9h30 à 12h à Méandre à la Cure (dans la cour de l'école maternelle), y compris pendant les vacances scolaires. Deux accueillantes sont présentes et disponibles. L'accueil est gratuit, sans inscription, et chacun reste le temps qu'il souhaite.

♦ Plus d'informations : www.agopop.fr / 04 76 95 11 38. ■

ACTION «ÉCO-VILLAGE #1»

Près de 100 personnes ont participé à la matinée de nettoyage du 22 mai et plusieurs dizaines de kilos de déchets ont été collectés. Merci à tous !



© Caroline Biard

ACTION «ÉCO-VILLAGE #2»

Pour donner suite au succès de la première édition de l'action «Éco-Village», la commune souhaite à nouveau proposer une matinée de nettoyage. Le rendez-vous est fixé le 25 septembre à 9h à l'Aigle autour d'un petit-déjeuner convivial en famille ou entre amis avant de se lancer à l'assaut des déchets ! ■

AU FIL DE L'EAU...

Le festival «Au fil de l'eau» porté par le collectif «Eau» de l'association Vert&Co aura lieu le 2 octobre sur le site de l'Écluse. Cet événement a pour objectif de sensibiliser à l'eau, sous toutes ses formes et toutes ses dimensions. Animations, expositions, conférences et rencontres sont au programme. ■

PLAN DE RELANCE POUR LA FORÊT COMMUNALE DE LANS-EN-VERCORS



© Pixere

L'État a lancé fin 2020 un appel à manifestation d'intérêt pour un plan de relance sur l'année 2021-2022, en faveur de la reconstitution et de l'adaptation de la forêt au changement climatique. L'ONF a été retenu par l'État pour conduire ce plan de relance pour la forêt publique.

La commune de Lans-en-Vercors a souhaité s'inscrire dans cette démarche (délibération du 23 mars 2021) afin d'anticiper les conséquences de ce changement climatique dans nos forêts avec la plantation d'essences adaptées comme le cèdre, le mélèze, le sapin, le pin maritime...

Un pré-diagnostic a été réalisé par l'ONF sur notre espace forestier.

Environ 6 à 7 ha de nos parcelles seraient ainsi concernés. Nous avons demandé à l'ONF la réalisation d'un diagnostic approfondi pour connaître leur état précis, les mesures de reconstitution et d'adaptation à mettre en œuvre, et ainsi pouvoir bénéficier des aides de l'État. ■

L'ÉCOLE RÉNOVÉE ? PAS PAR L'UNION EUROPÉENNE

La commune avait candidaté avec le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique) et un consortium international, à un appel d'offre européen autour de l'économie circulaire. Les résultats sont tombés : ce consortium n'a pas été retenu.

La rénovation de l'école alors envisagée ne sera donc pas réalisée dans ce cadre. Mais ce n'est que partie remise : la commune, en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme), l'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie), et Territoire d'Énergie 38 (accompagnement des collectivités autour de l'énergie) lance une étude de programmation autour de ses bâtiments communaux. L'objectif ? Définir les priorités de rénovation et de réorganisation des bâtiments en intégrant les besoins du personnel de la mairie, des associations, et des habitants. À l'issue de cette étude, les devis pour le premier bâtiment à rénover pourront être lancés et l'école est bien dans les priorités ! ■

FAIRE FACE À LA CRISE, ENSEMBLE !

Tout au long de la crise sanitaire, de nombreuses personnes et acteurs de la vie locale se sont portés volontaires auprès de la mairie pour assister les personnes fragiles et isolées. La commune tient à les remercier chaleureusement pour leur civisme, leur mobilisation et leur engagement sans faille. ■

DE L'USAGE DU BIEN COMMUN

L'office de tourisme et son espace vert, la place de l'église, le parc... ces lieux font l'identité et la convivialité de notre village. Mais quand l'eau de la fontaine est souillée par le lavage des vélos, que les détritus jonchent le sol, accompagnés des crottes de chiens, quel plaisir pour les suivants ! ■

LE BUNIAS D'ORIENT : STOP !

La commune participe à l'éradication de cette espèce invasive qui impacte l'exploitation des prairies en arrachant les pieds dès leur signalement.



© Adobe Stock / 88271a

ACTES CITOYENS ET VIVRE-ENSEMBLE POUR QUE LA COMMUNE AIT DU CHIEN !

Propriétaire de chien ou pas, qui n'a jamais marché sur une déjection canine ? Cette expérience, bien que soi-disant chanceuse si c'est du pied gauche, est tout de même rarement perçue comme positive...

Selon la clinique vétérinaire, 35 % des habitants en zone rurale possèdent un chien. La commune a donc décidé d'investir dans des aménagements spécifiques afin de circonscrire les déjections canines. Un canisite (espace clos d'une dizaine de mètres carrés) va être installé à l'entrée de la voie du tram ainsi que des sacs et des poubelles de ramassage dans le village.

« ENVIRON 900 CHIENS SUR LANS-EN-VERCORS, CELA NÉCESSITE D'AGIR »

Au-delà des enjeux de propreté, les déjections sont également une source de contaminations potentielles, pour les animaux comme pour les humains. Laisser un chien divaguer n'est pas forcément synonyme de bien-être animal. Un chien qui se promène seul est potentiellement en danger ; il peut se faire renverser par une voiture, être attaqué par un autre chien ou se perdre. Alors, si vous êtes attaché à votre chien, attachez-le ! ■

COMPRENDRE LE TRI POUR MIEUX TRIER : UN ENJEU DE TERRITOIRE

Sur la commune de Lans-en-Vercors, sommes-nous obligés de faire le tri sélectif ?

Oui, que vous soyez une entreprise ou un particulier. Le tri est un véritable enjeu de société. Réduire les déchets est de la responsabilité de chacun et nécessite l'adhésion et la mobilisation de tous. Le règlement de collecte est téléchargeable sur le site de la CCMV.

Si j'ai des encombrants, puis-je les laisser à côté des moloks ?

Non, les déchetteries sont prévues à cet effet. Si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous pouvez compter sur les services techniques de la commune. La collecte des « gros objets » s'effectue de mai à octobre, le dernier jeudi du mois, sur inscription à l'accueil de la mairie. Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende.

Que deviennent nos déchets une fois mis dans les moloks ?

Aujourd'hui, 66 % de l'ensemble des déchets sont valorisés, soit par recyclage et transformation en d'autres matières, soit via le compostage, et 34 % vont vers l'incinération ou l'enfouissement. C'est ce type de déchets dont le traitement représente le plus gros budget.

C'est à cela que sert ma taxe d'ordures ménagères ?

Oui, donc l'enjeu est simple : il faut réduire massivement nos déchets pour éviter une envolée des coûts. Prochainement, la CCMV va engager la construction de la nouvelle déchèterie-recyclerie-matériauthèque sur l'Écosite du Vercors à Villard-de-Lans. Cela permettra de faciliter et développer la réutilisation d'objets, de vêtements et de matériaux.

♦ Plus d'informations : www.vercors.org. ■

INFOS PROS : UN SITE WEB DÉDIÉ

« Vercors Entreprises » est un site internet à destination des professionnels du Vercors. Actualités réglementaires, infos déchets, accompagnement des porteurs de projets, subventions, aides financières, ateliers techniques : un maximum d'informations pratiques et téléchargeables.

♦ www.vercors.org/entreprises. ■

OUVERTURE DE LA CHASSE LE 12 SEPTEMBRE

Les chasseurs de l'ACCA Lans-en-Vercors sont prêts pour assurer leur mission de service public.

Le partage du territoire commence par une bonne entente, le respect, et la connaissance d'autrui. Ils ne s'approprient pas la nature, mais la partagent avec tous ceux qui l'empruntent et qui l'aiment. ■

RENTREE 2021-2022 : C'EST PARTI !

Le Forum des Associations se tiendra le samedi 4 septembre dans la cour de l'école de 8h30 à 12h (repli au Cairn en cas de pluie). Venez nombreux !



© Josephine Théveneau

DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS : DEVENEZ CITOYEN SAUVETEUR !



© Mairie de Lans-en-Vercors

Six défibrillateurs automatisés externes (DAE) ont été installés sur la commune afin de répondre à l'obligation d'équiper les établissements recevant du public (ERP). Ils sont situés sur le parvis de la mairie, au groupe scolaire, à la salle des fêtes de l'Aigle, au Cairn, au refuge des Allières et aux caisses de la Régie des Remontées Mécaniques. Lors d'un arrêt cardiaque, chaque seconde compte et l'utilisation d'un DAE, associée au massage cardiaque précoce, augmente considérablement les chances de survie. Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur sera guidé du massage cardiaque au placement des électrodes. L'appareil fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Une vidéo explicative du DAE ainsi que leur localisation sont disponibles sur le site Internet de la commune, dans la rubrique « Santé / Défibrillateur ». En collaboration avec le SAMU de l'Isère, l'association SAUV Life a développé une application. Que vous soyez formé ou non, téléchargez SAUV Life, elle vous orientera vers la victime, vous guidera dans les gestes de réanimation et vous indiquera le DAE le plus proche. ■

ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE 30 DANS LE CENTRE BOURG ET LES HAMEAUX

Afin de continuer la démarche engagée pour la sécurisation des routes et la réduction de la vitesse, la commune a décidé de proposer une expérimentation d'agrandissement de la zone 30.

C'est donc l'intégralité du centre bourg qui est désormais limitée à une vitesse de 30 km/h, et plus précisément les allées Alpina, la rue des Écoles, l'allée du Marais, le chemin du Milieu, la rue Abbé Sarret, ainsi que la voie du Tram. Mais cela ne s'arrête pas là. Le hameau du Peuil et ses routes adjacentes, ainsi que la route du Mas seront eux aussi concernés.

Plusieurs panneaux signaleront ce changement de vitesse et un marquage au sol viendra renforcer cette signalisation.

À l'issue de cette expérimentation, l'étude sur la sécurisation routière du village viendra vérifier sa pertinence et confirmer ou développer de nouvelles zones d'apaisement. La commune espère ainsi assurer la quiétude qui la caractérise. ■



COUPON INSCRIPTION

À découper et à retourner avant
le lundi 18 octobre 2021.

MADAME

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

N° DE TÉLÉPHONE

ADRESSE

MONSIEUR

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

N° DE TÉLÉPHONE

ADRESSE

REPAS

Nombre de personnes
au repas ?

...

Souhaitez-vous que l'on passe
vous chercher
à votre domicile ?

OUI / NON

COLIS

Nombre de personnes
(à partir de 70 ans révolus) ?

...

Souhaitez-vous que
le colis soit porté
à votre domicile ?

OUI / NON

BANQUET DES ÂÎNÉS



LE BANQUET DES ÂÎNÉS

**LE MAIRE DE LANS-EN-VERCORS, SON CONSEIL
MUNICIPAL AINSI QUE LES MEMBRES DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ONT LE PLAISIR DE
VOUS CONVIER AU TRADITIONNEL REPAS DES ÂÎNÉS
(SOUS RÉSERVE DES CONTRAINTES SANITAIRES).**

Le banquet sera servi :
**samedi 27 novembre 2021 à 12h
au Domaine des Girards.**

Ce repas est offert aux personnes de
la commune de plus de 65 ans et en
résidence principale. Les conjoints
accompagnateurs de moins de 65 ans
pourront s'inscrire, en réglant le
montant du repas auprès du CCAS.



© Sergii Kondrinsky / Adobe Stock

Un colis cadeau, à retirer à la
Passerelle au sein du groupe scolaire
le mercredi 15 décembre 2021 de 14h
à 17h, sera offert aux personnes
de plus de 70 ans ne pouvant pas
participer au repas. La présence
des enfants de La Passerelle
rendra l'ambiance encore plus
conviviale. Les colis peuvent être
retirés par la famille ou des amis.
En cas d'empêchement, ils pourront
également être portés à domicile
pour les personnes qui le souhaitent.
Merci de cocher la réponse sur le
coupon d'inscription.

**Veillez retourner impérativement
le coupon d'inscription ci-contre
en mairie, au plus tard le lundi 18
octobre 2021.**

Nous vous invitons à respecter cette
date car nous ne prendrons plus
les demandes arrivées en retard
pour des raisons d'organisation
du restaurateur, de préparation et
de livraison des commandes par
les fournisseurs. Aucune invitation
personnelle ou relance ne vous sera
adressée.

**Vous pouvez également vous
inscrire par téléphone à l'accueil
de la mairie.**

Dans l'attente du plaisir de vous
rencontrer, recevez, Madame,
Monsieur, l'expression de nos
sincères salutations.

Michaël Kraemer
Maire de Lans-en-Vercors
Myriam Boulet-Giraud
Vice-présidente du CCAS

♦ INFOS MAIRIE

1, place de la Mairie,
38250 Lans-en-Vercors
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr
www.mairie-lansenvercors.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 8h à 12h et de 14h à 17h

**♦ MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS**

1, place de la Mairie
38250 Lans-en-Vercors
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr
www.mairie-lansenvercors.fr

♦ BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 11h

♦ SERVICE URBANISME

Horaires d'ouverture :
Lundi de 9h à 12h (au téléphone à
partir de 8h30) et de 14h à 16h
Mardi matin de 8h à 12h

♦ PERMANENCE DES ÉLUS

Une permanence "À l'écoute des
Lantiers" se tiendra en mairie le
samedi 2 octobre de 10h à 12h
salle St-Donat, sans rendez-vous.

**Si vous ne recevez pas le bulletin
municipal chez vous, n'hésitez
pas à contacter la mairie :**
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr

**Publication éditée par la mairie de
Lans-en-Vercors**, 1 place de la Mairie,
38250 Lans-en-Vercors.

Directeur de la publication :

Michaël Kraemer.

Directeur de la rédaction :

Michaël Kraemer.

Remerciements à toutes les personnes
qui ont participé à la rédaction de
ce numéro.

Photo de couverture : Pierre Lonchamp.

Maquette : Guillaume Véfour.

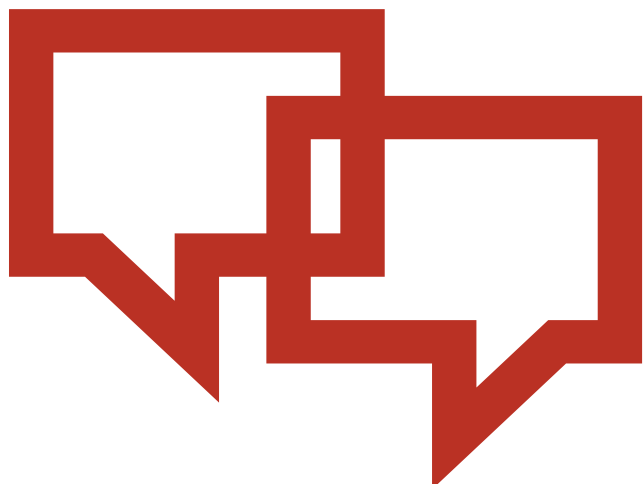
Mise en page : Mairie de Lans-en-
Vercors.

Impression : Numéricopie, ZAE Les
Geymonds, rue des Tamagnards,
38250 Villard-de-Lans
Imprimé sur papier certifié PEFC.
Distribué par La Poste.

**Cet exemplaire ne peut être vendu.
Ne pas jeter sur la voie publique.**



PEFC



LA MAJORITÉ

En juillet, la commune de Lans-en-Vercors a mis sa salle des fêtes à la disposition de la politique vaccinale de l'État. Nous ne nous prononcerons ni sur la volonté individuelle de se faire vacciner ou pas, ni sur la politique sanitaire nationale.

Néanmoins, si ne pas se faire vacciner est un droit, celui de l'être l'est tout autant. Aujourd'hui, sous le couvert d'une opposition à la vaccination, des personnes se drapant dans le manteau de la résistance ont saccagé un bâtiment communal, hypothéquant son utilisation et donc la reprise des activités associatives déjà mises à mal par une année difficile.

Nous condamnons fermement ces agissements, ainsi que les messages douteux qui accompagnaient la dégradation.

Les mots ont un sens, l'Histoire ne doit pas être réinterprétée, car quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres.

Serrons-nous les coudes, dans le respect des convictions de chacun.

LA MINORITÉ

Certains Lantiers se sont étonnés que nous ayons voté à l'unanimité les contrats de délégation de service public de l'eau et de l'assainissement.

Nous avons exprimé lors de la campagne électorale la volonté de passer en régie municipale la gestion de l'eau et de l'assainissement si nous étions majoritaires.

La majorité actuelle n'a pas eu la volonté politique de prendre ce bien public en régie municipale.

Notre décision a été de participer aux négociations en prévoyant une durée de contrat qui n'entrave pas le passage en régie lorsque la communauté de communes prendra cette compétence, normalement en 2023.

Nous avons veillé à ce que dans le cadre de la négociation, les tarifs, les services et les modalités de gestion soient les plus avantageux pour les usagers.

Notre position a été dictée par l'intérêt général sans que cela obère l'avenir, en privilégiant une future gestion publique de l'eau et de l'assainissement au niveau communautaire, au service de l'ensemble des habitants, avec des coûts et services maîtrisés et transparents.

LANS EN VERCORS

VILLARD DE LANS | MÉAUDRE

24 ▶ 26

SEPTEMBRE

2021

FESTIVAL

LES

Théâtrales

DU VERCORS



INFOS & RÉSERVATIONS • LE CAIRN-LANSENERCORS.FR • LANSENERCORS.COM • 04 76 95 42 62

LE CAIRN
LANS EN VERCORS



Vercors
Office de Tourisme Intercommunal

LANS-EN-VERCORS

Isère
LE DÉPARTEMENT

Massif
Vercors
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BIBLIO
THÉÂTRES
LANS EN VERCORS

Villard de Lans
VERCORS

Autrans
Méaudre